

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 1 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

1

01 Section 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

1.1. Identificateur de produit

SATINTOP 0.75L

AV09-0450 RM94

53217341

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée

Peintures carrosserie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BASF France SAS Division Coatings

Z.I de Breuil le Sec

60676 Clermont-de-l'Oise Cedex

France

Adresse E-Mail:

Product-Safety-Coatings@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 3 4477 7777

N° de tél. d'urgence ORFILA

33 1 45 42 59 59

02 Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément à la directive 67/548/CEE respectivement 1999/45/CE

- Inflammable.
- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Contient du/ de la/ des dilaurate d'étain dibutyle, bis-(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridinyl)-sebacat. Peut déclencher une réaction allergique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 2 / 20

N° de version 26

FR FR 00000000004

2

Conformément à la directive 67/548/CEE respectivement 1999/45/CE (Annexe V, Section A et B)

Symbole de danger **Néant**

Le produit contient **Néant**

Mentions de danger

R10

Inflammable.

R52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R66

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Etiquetage industriel

S23

Ne pas respirer les vapeurs / aérosols / brouillards de pistelage.

S24

Éviter le contact avec la peau.

S38

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

S51

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S61

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.

Contient du/ de la/ des dilaurate d'étain dibutyle, bis-(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridinyl)-sebacat. Peut déclencher une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

03 Section 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 3 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

3

Caractérisation chimique

ester de cellulose, Résine polyester, polyéther, résine acrylique, solvant organique

Composants dangereux

conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

| N° CAS | N° CE | N° d'enregistrement | N° INDEX |
|--------|-------|---------------------|----------|
|--------|-------|---------------------|----------|

% (poids)
Classe, Catégorie, Mention de danger

xylène (mélange d'isomères)

1330-20-7 215-535-7 01-2119488216-32-XXXX 601-022-00-9

7,0 - < 10,0

Flam. Liq. 3, H226

Acute Tox. 4, H312

Acute Tox. 4, H332

Skin Corr./Irrit. 2, H315

Eye Dam./Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H335

STOT RE 2, H373

Asp. Tox. 1, H304

Aquatic Chronic 3, H412

éthylbenzène

100-41-4 202-849-4 01-2119489370-35-XXXX 601-023-00-4

1,0 - < 2,0

Flam. Liq. 2, H225

Acute Tox. 4, H332

Skin Corr./Irrit. 2, H315

Eye Dam./Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H335

STOT RE 2, H373

Asp. Tox. 1, H304

Aquatic Chronic 3, H412

méthylisobutylcétone

108-10-1 203-550-1 01-2119473980-30-XXXX 606-004-00-4

3,0 - < 5,0

Flam. Liq. 2, H225

Acute Tox. 4, H332

Eye Dam./Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H335

acétate de n-butyle

123-86-4 204-658-1 01-2119485493-29-XXXX 607-025-00-1

25,0 - < 30,0

Flam. Liq. 3, H226

STOT SE 3, H336

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 4 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

4

hydroxyphényl-alkylbenzotriazole

127519-17-9 01-0000015648-61-XXXX 607-281-00-4

0,5 - < 1,0

Aquatic Chronic 2, H411

dilaurate d'étain dibutyle

77-58-7 201-039-8 01-2119496068-27-XXXX

0,1 - < 0,2

Skin Corr./Irrit. 1C, H314

Skin Sens. 1, H317

Muta. 2, H341

Repr. 1B, H360F

Repr. 1B, H360D

STOT RE 1, H372

Aquatic Acute 1, H400

Aquatic Chronic 1, H410

bis-(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridinyl)-sebacat

41556-26-7 255-437-1 01-2119491304-40-XXXX

0,2 - < 0,3

Skin Sens. 1A, H317

Aquatic Acute 1, H400

Aquatic Chronic 1, H410

solvant naphtas (pétrole) légers aromatiques

64742-95-6 265-199-0 01-2119455851-35-XXXX 649-356-00-4

0,1 - < 0,2

Flam. Liq. 3, H226

STOT SE 3, H336

STOT SE 3, H335

Asp. Tox. 1, H304

Aquatic Chronic 2, H411

éthoxy propionate d'éthyle

763-69-9 212-112-9 01-2119463267-34-XXXX

12,5 - < 15,0

Flam. Liq. 3, H226

Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

| N° CAS | N° CE | N° d'enregistrement | N° INDEX |
|-----------|---------|---------------------|----------|
| % (poids) | Symbole | Phrases R | |

xylène (mélange d'isomères)

1330-20-7 215-535-7 01-2119488216-32-XXXX 601-022-00-9

7,0 - < 10,0

Xn

10-20/21-36/37/38-48/20-52/53-65

éthylbenzène

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 5 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

5

100-41-4 202-849-4 01-2119489370-35-XXXX 601-023-00-4
1,0 - < 2,0 F,Xn 11-20-36/37/38-48/20-52/53-65

méthylisobutylcétone

108-10-1 203-550-1 01-2119473980-30-XXXX 606-004-00-4
3,0 - < 5,0 F,Xn 11-20-36/37-66

acétate de n-butyle

123-86-4 204-658-1 01-2119485493-29-XXXX 607-025-00-1
25,0 - < 30,0 - 10-66-67

hydroxyphényl-alkylbenzotriazole

127519-17-9 01-0000015648-61-XXXX 607-281-00-4
0,5 - < 1,0 N 51/53

dilaurate d'étain dibutyle

77-58-7 201-039-8 01-2119496068-27-XXXX
0,1 - < 0,2 N,T 34-43-48/25-50/53-60(R2)-61(R2)-68(M3)

bis-(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridinyl)-sebacat

41556-26-7 255-437-1 01-2119491304-40-XXXX
0,2 - < 0,3 N,Xi 43-50/53

solvant naphtas (pétrole) légers aromatiques

64742-95-6 265-199-0 01-2119455851-35-XXXX 649-356-00-4
0,1 - < 0,2 N,Xn 10-37-51/53-65-66-67

éthoxy propionate d'éthyle

763-69-9 212-112-9 01-2119463267-34-XXXX
12,5 - < 15,0 - 66

Le texte intégral des symboles de danger, des phrases de risque et des mentions de danger est spécifié dans le section 16 si des ingrédients dangereux sont mentionnés.

04 Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Après inhalation

Evacuer la personne hors de la zone de danger. La garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération. Faire appel à un médecin.

Après contact avec la peau

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 6 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

6

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon, rincer abondamment. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. Maintenir les paupières écartées et rincer abondamment à l'eau claire et propre ou avec une solution de rinçage oculaire spéciale et faire appel à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Garder la victime au repos. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles.

05 Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, eau pulvérisée.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité

Eau en jet

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques sérieux pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection

Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

Indications complémentaires

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 7 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

7

06 Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition et bien ventiler les locaux. Ne pas respirer les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et retenir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer dans des fûts appropriés en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur. Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

07 Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre lors de la manipulation

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites au poste de travail.

Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistolage.

Éviter l'inhalation des poussières de ponçage.

Il est interdit de fumer, de manger et de boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les mesures de protection individuelle décrites au section 8.

Garder les emballages éloignés des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Le produit peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 8 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

8

des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques.

Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition.

Protection contre l'incendie et les explosions

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Conserver l'emballage bien fermé et à l'abri de l'humidité dans un endroit frais et bien ventilé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les locaux et les emballages

Les équipements électriques doivent être protégés contre les explosions conformément aux normes en vigueur. Les sols doivent être conducteurs et imperméables aux matières stockées.

Garder les emballages solidement fermés. Ne pas les vider par pression : ces récipients ne sont pas adaptés à cet usage. Fermer avec soin les récipients ouverts et les stocker verticalement pour éviter tout écoulement. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Incompatibilité de stockage

Tenir à l'écart des matières fortement acides ou alcalines ainsi que des agents oxydants.

Autres indications concernant les conditions de stockage

Toujours conserver dans des récipients correspondant à l'emballage d'origine. Respecter les informations portées sur l'étiquette. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'abri de la chaleur et de l'ensoleillement direct. Tenir éloigné des sources d'ignition.

Température de stockage : 5 - 35 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Des informations détaillées sont données dans les fiches techniques.

08 Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 9 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

9

Valeurs limites au poste de travail

| N° CAS | Valeurs limites | | |
|------------------------------------|-----------------|-------|------|
| | ml/m3 (ppm) | mg/m3 | |
| dilaurate d'étain dibutyle | | | |
| 77-58-7 | VLE | - | 0,2 |
| | VME | - | 0,1 |
| éthylbenzène | | | |
| 100-41-4 | VME | 20 | 88,4 |
| méthylisobutylcétone | | | |
| 108-10-1 | VLE | 50 | 208 |
| | VME | 20 | 83 |
| acétate de n-butyle | | | |
| 123-86-4 | VLE | 200 | 940 |
| | VME | 150 | 710 |
| xylène (mélange d'isomères) | | | |
| 1330-20-7 | VLE | 100 | 442 |
| | VME | 50 | 221 |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation. Ceci peut être obtenu par une aspiration locale ou par une ventilation générale des locaux. Si cela est insuffisant pour maintenir les concentrations de polluants sous les valeurs limites au poste de travail, porter un appareil respiratoire approprié et agréé pour cet usage.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les utilisateurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux valeurs limites au poste de travail, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Le ponçage à sec, le découpage et/ou le soudage autogène du film durci peuvent entraîner un dégagement de poussières et/ou de fumées dangereuses. Si possible, effectuer tout ponçage à l'eau. Si l'exposition aux poussières et fumées ne peut être évitée malgré la mise en place d'une aspiration locale, porter une protection respiratoire appropriée.

En cas de contact avec des aérosols, utiliser un demi-masque de protection respiratoire AlP2.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Exemple de gant approprié : gant de protection contre les substances chimiques, testé selon la norme européenne EN 374, de matériau : p.e. gants caoutchouc nitrile

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 10 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

10

Épaisseur du matériau: = 0,7 mm

Pour les indications sur le temps de passage, s'adresser aux fabricants de gants.

Les indications reposent sur des informations fournies par les fabricants de gants ou les producteurs de matières premières, ou sur des données tirées de la littérature sur les constituants chimiques du produit.

Toujours vérifier l'adéquation du gant à son utilisation au poste de travail (exemples : résistance mécanique; compatibilité avec le produit, propriétés antistatiques).

Suivre les instructions et les informations du fabricant des gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au changement des gants.

Changer les gants dès qu'ils présentent des détériorations ou les premiers signes d'usure. Il est conseillé d'appliquer une protection cutanée préventive (crème protectrice).

Protection des yeux

Requise s'il y a risque de contact avec les yeux.

Utiliser lunettes étanches.

Protection corporelle

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges en fibres naturelles et/ou fibres synthétiques calorifuges.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 7 et 12

09 Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : spécifique

pH : NA

Changement d'état physique

Température d'ébullition /

Intervalle de distillation : 124 - 165 °C

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 11 / 20

N° de version 26

FR FR 00000000004

11

Point de fusion /
Intervalle de fusion : DND

Point d'éclair : >+23 °C ISO 3679

Température d'auto-inflammation: > 200 °C
solvants

Limite inférieure d'explosion : > 35 g/m³

Limite supérieure d'explosion : DND

Pression de vapeur : DND

Densité : 0,994 g/cm³ à 20°C

Solubilité : non miscible à l'eau

Viscosité : 97,3 mm²/s

9.2. Autres informations

Temps d'écoulement : >072/4 s à 20°C ISO 2431

10 Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage décrites au (voir section 7).

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des matières fortement acides et alcalines et des oxydants afin d'éviter les réactions exothermiques.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 12 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

12

10.6. Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11 Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le produit n'a pas été contrôlé en tant que tel mais a été classé suivant la méthode conventionnelle (méthode de calcul de la Directive Substances Dangereuses 1999/45/CE). Autres informations, voir section 2 et 15.

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des valeurs limites au poste de travail indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, dommages causés aux reins, au foie et au système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autre sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. L'inhalation répétée ou continue de concentrations de solvants supérieures à la valeur limite au poste de travail peut entraîner l'apparition de troubles durables du système nerveux central, tels qu'encéphalopathie toxique chronique, ainsi que modifications du comportement et troubles de la mémoire.

Les solvants peuvent, par pénétration percutanée, causer certains des effets mentionnés plus haut. Un contact prolongé ou répété avec le produit nuit au renouvellement naturel du film hydrolipidique de la peau et peut entraîner une dermatite de contact non allergique et/ou une pénétration percutanée.

Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Des projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Corrosivité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 13 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

13

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Section 12: Informations écologiques

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit.

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et est classée pour ses propriétés éco-toxicologiques.

Voir section 2 et 3 pour plus de détails.

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité des composants dangereux pour l'environnement cités au section 3:

| N° CAS | Méthode de test | Biodégradabilité en % |
|--|-----------------|-----------------------|
| xylène (mélange d'isomères) | | |
| 1330-20-7 | OECD 301 A | facilement dégradable |
| éthylbenzène | | |
| 100-41-4 | OECD 301 A | facilement dégradable |
| dilaurate d'étain dibutyle | | |
| 77-58-7 | OECD 301 B | 20 |
| solvant naphthas (pétrole) légers aromatiques | | |
| 64742-95-6 | OECD 301 A | facilement dégradable |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

DND

12.4. Mobilité dans le sol

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 14 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

14

DND

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH): Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable).

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas répandre de produit dans les cours d'eau ou dans les canalisations.

13 Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Produits usages

Recommandations

Se conformer aux réglementations communautaires, nationales et locales concernant l'élimination des déchets industriels. Faire transporter et détruire les déchets par l'exploitant d'une installation agréée. En cas de valorisation thermique, ne pas incinérer d'emballages fermés et n'incinérer que dans une installation agréée pour la catégorie de produits à détruire.

Catalogue européen des déchets

Décision 2000/532/CE de la Commission du 3 mai 2000 :

08 01 11*

Déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) et du décapage de peintures et vernis;
déchets de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les déchets figurant sur la liste et marqués d'un astérisque (*) sont des déchets dangereux au sens de la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux.

Emballage non nettoyé

Recommandations

Les emballages vidés de manière conforme aux réglementations doivent être soumis au recyclage des ferrailles ou au reconditionnement. Les emballages qui n'auraient pas été vidés de manière conforme aux réglementations doivent être

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 15 / 20

N° de version 26

FR FR 00000000004

15

éliminés selon la directive 91/689/CEE. Faire transporter et valoriser ces déchets d'emballage par l'exploitant d'une installation agréée. Stocker et mettre à disposition les déchets d'emballage dans des conditions propres à favoriser leur valorisation ultérieure : ne pas mélanger les déchets qui ne peuvent être valorisés selon les mêmes procédés. Valorisation : reconditionnement, recyclage ou valorisation thermique.

14 Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Transport terrestre (ADR/RID):

1263

Transport maritime (IMDG):

1263

Transport aérien (IATA/ICAO):

1263

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Transport terrestre (ADR/RID):

PEINTURES

Transport maritime (IMDG):

PAINT

Transport aérien (IATA/ICAO):

PAINT

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Transport terrestre (ADR/RID):

3

Transport maritime (IMDG):

3

Transport aérien (IATA/ICAO):

3

Transport fluvial intérieur (ADN):

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 16 / 20

N° de version 26

FR FR 00000000004

16

non évalué

14.4. Groupe d'emballage

Transport terrestre (ADR/RID):

III

Transport maritime (IMDG):

III

Transport aérien (IATA/ICAO):

III

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.5. Dangers pour l'environnement

Transport terrestre (ADR/RID):

aucun(e)

Transport maritime (IMDG):

aucun(e)

Transport fluvial intérieur (ADN):

non évalué

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport terrestre (ADR/RID):

Code de restriction en tunnel: D/E

Code danger 30

Disposition spéciale 640 E

Transport maritime (IMDG):

N° EMS: F-E, S-E

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non évalué

15 Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données relatives à la directive COV 1999/13/CE (du produit livré)

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 17 / 20

N° de version 26

FR FR 00000000004

17

Solvants organiques volatils : 55 %

COV : 55 %

Substances CMR volatiles : Néant

Substances halogénées volatiles étiquetées R40 :

Néant

Informations sur la Directive DecoPaint (2004/42/CE)

Sous-catégorie conformément à l'annexe IIB : e

Valeur limite pour la teneur max. en COV

conformément à l'annexe IIB : 840 g/l

Teneur en COV du produit prêt à l'emploi,

ISO 11890-2 : 700 g/l

Réglementations nationales

Classe de danger - eau : 2 (VwVws du 01.08.2005) (Allemagne)

TA-Luft 2002 (Allemagne)

Pourcentage classe 1: < 1 %

Pourcentage classe 2: < 1 %

Pourcentage classe 3: 15 %

Code de la Sécurité Sociale (Art. L 461-1 à L 461-7) (France)

Tableaux des maladies professionnelles n° :

4BIS, 84

Code de la Sécurité Sociale (Art. D 461-1) (France)

Tableaux des maladies à caractère professionnel n° :

A601, A603, A606, A607

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique non exigée.

16 Section 16: Autres informations

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Cette fiche de données de sécurité est conforme à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de procéder à une évaluation des risques conformément à la directive 98/24/CE.

Indications relatives aux dangers des composants mentionnés dans la section 2 et 3

Acute Tox.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 18 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

18

Toxicité aiguë

Aquatic Acute

Danger pour le milieu aquatique - aigu

Aquatic Chronic

Danger pour le milieu aquatique - chronique

Asp. Tox.

Danger par aspiration

Eye Dam./Irrit.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Flam. Liq.

Liquides Inflammables

Muta.

Mutagénéicité sur les cellules germinales

Repr.

Toxicité pour la reproduction

STOT RE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles # exposition répétée

STOT SE

Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)

Skin Corr./Irrit.

Corrosion/irritation cutanée

Skin Sens.

sensibilisation de la peau

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312

Nocif par contact cutané.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H332

Nocif par inhalation.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H336

Peut provoquer somnolence et des vertiges.

H341

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H360D

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 19 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

19

Peut nuire au fœtus

H360F

Peut nuire à la fertilité

H372

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10

Inflammable.

R11

Facilement inflammable.

R20

Nocif par inhalation.

R20/21

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R34

Provoque des brûlures.

R36/37

Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R36/37/38

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R37

Irritant pour les voies respiratoires.

R43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/20

Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R48/25

Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom du produit: **SATINTOP 0.75L**

Code du produit : **AV09-0450 RM94**

Date d'impression : 11.01.2015

Révisée le : 02.01.2015

Page 20 / 20

N° de version 26

FR FR 0000000004

20

R52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R60

Peut altérer la fertilité.

R61

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R68

Possibilité d'effets irréversibles.

Xn Nocif
F Facilement inflammable
N Dangereux pour l'environnement
T Toxique
Xi Irritant

M3 Muta.Cat.3

R2 Repr.Cat.2

Pour les systèmes multi-composants, tenir compte des données de sécurité de tous les composants.

Explication des abréviations :

DND données non disponibles

NA non applicable

VLE Valeurs limites d'exposition à court terme - France

VME Valeurs limites de moyenne d'exposition - France

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduites des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.